



EXTRAIT DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 05 AVRIL 2016
DELIBERATION N° : 2016.03.14

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION
« SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL » 2016

NOMENCLATURE : 7 - Finances / 7.5 - Subventions / 7.5.1 - Demandes de subvention

Date de convocation :
30 Mars 2016

Membres en exercice : 27
Membres présents : 17
Représentés : 09
Absent non représenté : 01

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.



L'an deux mil seize, le CINQ AVRIL à 19 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est rassemblé en nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Louis BISCARRAT, Maire.

Étaient présents : Louis BISCARRAT – MAIRE – JC.AILLOT – GA.FLEURY – G.CLEMENSON – F.PANZA – M.QUESTA – Adjoint – G.RATAJEZAK – H.FAURE – L.CHAVANY – P.RELING – PR.MARTIN – S.CAPPEAU-FREJABUE – T.VERMEILLE – S.TRIBOLET – MC.FOLIO – P.BELMONTET – S.VANDEVOORDE – Conseillers Municipaux

Excusés représentés : C.MAFFRE par JC.AILLOT - A.DEL BASSO par F.PANZA - M.CHRETIEN par GA.FLEURY - C.ORTIZ par G.RATAJEZAK - S.MOLINET-LECLAIRE par L.BISCARRAT - E.CRETIN-RAFFET par G.CLEMENSON - A.PERIN par S.CAPPEAU-FREJABUE - L.BUFFA par S.TRIBOLET - F.LONG par L.CHAVANY

Absente non représentée : A.SCIACQUA-LERIDON

Secrétaire de séance : Hervé FAURE

Secrétaire de séance adjointe : Magalie LEFER – Directrice Générale des services qui ne participe pas aux débats

Par courrier du 5 Février 2016, M. le Préfet de Vaucluse invite les communes à lui soumettre les projets susceptibles d'être éligibles au « Soutien à l'Investissement Public Local », dispositif exceptionnel destiné à obtenir un effet significatif sur l'investissement local. Les projets concernés doivent connaître un démarrage en 2016.

Il est proposé de solliciter cette dotation budgétaire de l'Etat sur des projets d'investissements de la commune détaillés ci-après.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur cette demande de dotation « Soutien à l'Investissement Public Local 2016 ».

Le Conseil Municipal,

ENTENDU l'exposé de M. le Maire et le rapport présenté par M. François PANZA, Adjoint délégué aux finances,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2016 N° : 2016.03.14

VU le courrier en date du 5 Février 2016 de M. le Préfet relatif au Soutien à l'Investissement Public Local 2016,

VU la délibération n°2016.03.07.01 prise séance tenante et approuvant le Budget Principal 2016,

VU la Commission Travaux/Urbanisme du 31 Mars 2016,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité :

1° - **SOLLICITE** une dotation Soutien à l'Investissement Public Local 2016 auprès de l'Etat pour les investissements suivants :

- Rénovation thermique de l'école du Docteur Boucher
- Rénovation thermique de la salle polyvalente
- Rénovation thermique de l'ancienne crèche
- Mise en conformité sécurité incendie et accessibilité de l'Ecole Frédéric Mistral
- Mise en conformité de l'éclairage du Stade Roger Martin

2° - **ADOpte** les plans de financement des projets détaillés ci-dessous :

• **Projet n°1 : Rénovation thermique de l'école du Docteur Boucher**

- Coût HT : 456 600 €
- Plan de financement :
 - SIPL : 175 280 €
 - ETAT (TEPCV) : 190 000 €
 - Autofinancement : 91 320 €
- Calendrier de réalisation : Décembre 2016

• **Projet n°2 : Rénovation thermique de la Salle Polyvalente**

- Coût HT : 681 300 €
- Plan de financement :
 - SIPL : 275 040 €
 - ETAT (TEPCV) : 270 000 €
 - Autofinancement : 136 260 €
- Calendrier de réalisation : Décembre 2016

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU
5 AVRIL 2016**

N° : 2016.03.14

• **Projet n°3 : Rénovation thermique de l'ancienne Crèche**

- Coût HT : 79 200 €
- Plan de financement :
 - SIPL : 33 360 €
 - ETAT (TEPCV) : 30 000 €
 - Autofinancement : 15 840 €
- Calendrier de réalisation : Décembre 2016

• **Projet n°4 : Mise en conformité incendie et accessibilité de l'Ecole Frédéric Mistral**

- Coût HT : 20 000 €
- Plan de financement :
 - SIPL : 160 000 €
 - Autofinancement : 40 000 €
- Calendrier de réalisation : Décembre 2016

• **Projet n°5 : Mise en conformité de l'éclairage du stade Roger Martin**

- Coût HT : 40 000 €
- Plan de financement :
 - SIPL : 32 000 €
 - Autofinancement : 8 000 €
- Calendrier de réalisation : Septembre 2016

3°- **DECLARE** que les recettes et les dépenses seront imputées sur le Budget Principal 2016 et les suivants.

4°- **AUTORISE** M. le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ces dossiers.

Fait et délibéré, le jour, mois et an ci-dessus,
Ont signé les membres présents,
Pour extrait conforme le 6 avril 2016,

Le Maire,
Louis BISCARRAT



NOTIFICATION : le 08 / 04 / 2016 à :

↳ Comptabilité

↳ T.P

↳ Dossier subvention

↳ Préfecture

↳ Urbanisme

↳ Dossier

**ANNEXE A LA DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2016.03.14 DU 5 AVRIL 2016 – Page 1**

N° : 2016.03.14

**FICHE DE PRESENTATION
DE DOSSIER SIPL**

- Porteur de projet : Mairie de Jonquières
- Nom du projet : Rénovation thermique de l'école du Docteur Boucher
- Thématique (*) : rénovation thermique
- Niveau de priorité (1 ou 2) : 1
- Numéro de l'enveloppe (1 ou 2) : 1
- Situation géographique du projet (zone urbaine, ZRR, parc...) : Zone urbaine

- Descriptif du projet : Le projet consiste en la réalisation d'un programme de travaux sur le groupe scolaire du Docteur Boucher permettant d'améliorer son efficacité énergétique (objectif de niveau BBC dans le cadre d'une démarche Bâtiment Durable Méditerranéen) et sa qualité environnementale dans un cout global positif pour la commune (sur 20 ans).

- Coût HT (en €) : 456 600 €

- Plan de financement (en €) :
 - SIPL..... : 175 280 €
 - Autofinancement..... : 91 320 €
 - Etat (TEPCV)..... : 190 000 €
 - Région PACA..... :
 - Département..... :
 -
 -

- TOTAL..... : 456 600 €

- Calendrier de réalisation : Décembre 2016

- Date de délibération ou lettre du maire indiquant la date de la délibération qui sollicitera la subvention et approuvera le plan de financement (à joindre à la fiche) :

- Observations :

(*) 1- rénovation thermique ; 2- transition énergétique ; 3- développement des énergies renouvelables ; 4- mise aux normes des équipements publics ; 5- développement d'infrastructures en faveur de la construction de logements (crèches, aires de jeux, équipements sportifs) ; 6- réalisation d'hébergement et d'équipements publics rendus nécessaires par l'accroissement du nombre d'habitants ; 7 - développement d'infrastructures en faveur de la mobilité

**ANNEXE A LA DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2016.03.14 DU 5 AVRIL 2016 – Page 2**

N° : 2016.03.14

**FICHE DE PRESENTATION
DE DOSSIER SIPL**

- Porteur de projet : Mairie de Jonquières
- Nom du projet : Rénovation thermique de la salle polyvalente
- Thématique (*) : rénovation thermique
- Niveau de priorité (1 ou 2) : 1
- Numéro de l'enveloppe (1 ou 2) : 1
- Situation géographique du projet (zone urbaine, ZRR, parc...) : Zone urbaine
- Descriptif du projet : Le projet consiste en la réalisation d'un programme de travaux sur la Salle Polyvalente permettant d'améliorer son efficacité énergétique (objectif de niveau BBC dans le cadre d'une démarche Bâtiment Durable Méditerranéen) et sa qualité environnementale dans un cout global positif pour la commune (sur 20 ans)..
- Coût HT (en €) : 681 300 €
- Plan de financement (en €) :
 - SIPL..... : 275 040 €
 - Autofinancement..... : 136 260 €
 - Etat (TEPCV)..... : 270 000 €
 - Région PACA..... :
 - Département..... :
 -
 -
- TOTAL..... : 681 300 €
- Calendrier de réalisation : Décembre 2016
- Date de délibération ou lettre du maire indiquant la date de la délibération qui sollicitera la subvention et approuvera le plan de financement (à joindre à la fiche) :
- Observations :

(*) 1- rénovation thermique ; 2- transition énergétique ; 3- développement des énergies renouvelables ; 4- mise aux normes des équipements publics ; 5- développement d'infrastructures en faveur de la construction de logements (crèches, aires de jeux, équipements sportifs) ; 6- réalisation d'hébergement et d'équipements publics rendus nécessaires par l'accroissement du nombre d'habitants ; 7 - développement d'infrastructures en faveur de la mobilité

**ANNEXE A LA DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2016.03.14 DU 5 AVRIL 2016 – Page 3**

N° : 2016.03.14

**FICHE DE PRESENTATION
DE DOSSIER SIPL**

- Porteur de projet : Mairie de Jonquières
- Nom du projet : Rénovation thermique de l'ancienne crèche
- Thématique (*) : rénovation thermique
- Niveau de priorité (1 ou 2) : 1
- Numéro de l'enveloppe (1 ou 2) : 1
- Situation géographique du projet (zone urbaine, ZRR, parc...) : Zone urbaine
- Descriptif du projet : Le projet consiste en la réalisation d'un programme de travaux sur l'ancienne crèche permettant d'améliorer son efficacité énergétique (objectif de niveau BBC dans le cadre d'une démarche Bâtiment Durable Méditerranéen) et sa qualité environnementale dans un cout global positif pour la commune (sur 20 ans).
- Coût HT (en €) : 79 200 €
- Plan de financement (en €) :
 - SIPL..... : 33 360 €
 - Autofinancement..... : 15 840 €
 - Etat (TEPCV)..... : 30 000 €
 - Région PACA..... :
 - Département..... :
 -
 -
- TOTAL..... : 79 200 €
- Calendrier de réalisation : Décembre 2016
- Date de délibération ou lettre du maire indiquant la date de la délibération qui sollicitera la subvention et approuvera le plan de financement (à joindre à la fiche) :
- Observations :

(*) 1- rénovation thermique ; 2- transition énergétique ; 3- développement des énergies renouvelables ; 4- mise aux normes des équipements publics; 5- développement d'infrastructures en faveur de la construction de logements (crèches, aires de jeux, équipements sportifs) ; 6- réalisation d'hébergement et d'équipements publics rendus nécessaires par l'accroissement du nombre d'habitants ; 7 - développement d'infrastructures en faveur de la mobilité

**ANNEXE A LA DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2016.03.14 DU 5 AVRIL 2016 – Page 4**

N° : 2016.03.14

**FICHE DE PRESENTATION
DE DOSSIER SIPL**

- Porteur de projet : Mairie de Jonquières
- Nom du projet : Mise en conformité sécurité incendie et accessibilité de l'école Frédéric Mistral
- Thématique (*) : Mise aux normes des équipements publics
- Niveau de priorité (1 ou 2) : 1
- Numéro de l'enveloppe (1 ou 2) : 1
- Situation géographique du projet (zone urbaine, ZRR, parc...) : Zone urbaine
- Descriptif du projet : Le projet consiste en la mise en conformité sécurité incendie et accessibilité de l'école Frédéric Mistral
- Coût HT (en €) : 200 000 €
- Plan de financement (en €) :
 - SIPL..... : 160 000 €
 - Autofinancement..... : 40 000 €
 - Etat (DETR)..... :
 - Région PACA..... :
 - Département..... :
 -
 -
- TOTAL..... : 200 000 €
- Calendrier de réalisation : Décembre 2016
- Date de délibération ou lettre du maire indiquant la date de la délibération qui sollicitera la subvention et approuvera le plan de financement (à joindre à la fiche) :
- Observations : Compte tenu des délais que nous ont été donnés, nous n'avons pas pu solliciter d'autre financeurs c'est pourquoi nous demandons un financement auprès du SIPL à hauteur de 80%.

(*) 1- rénovation thermique ; 2- transition énergétique ; 3- développement des énergies renouvelables ; 4- mise aux normes des équipements publics ; 5- développement d'infrastructures en faveur de la construction de logements (crèches, aires de jeux, équipements sportifs) ; 6- réalisation d'hébergement et d'équipements publics rendus nécessaires par l'accroissement du nombre d'habitants ; 7 - développement d'infrastructures en faveur de la mobilité

**ANNEXE A LA DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2016.03.14 DU 5 AVRIL 2016 – Page 5**

N° : 2016.03.14

**FICHE DE PRESENTATION
DE DOSSIER SIPL**

- Porteur de projet : Mairie de Jonquières
- Nom du projet : Mise en conformité de l'éclairage du stade Roger Martin
- Thématique (*) : Transition énergétique
- Niveau de priorité (1 ou 2) : 1
- Numéro de l'enveloppe (1 ou 2) : 1
- Situation géographique du projet (zone urbaine, ZRR, parc...) : Zone urbaine

- Descriptif du projet : Le projet consiste en la mise en conformité de l'éclairage du Stade Roger Martin par un système plus efficient au niveau des consommations énergétiques

- Coût HT (en €) : 40 000 €

- Plan de financement (en €) :
 - SIPL..... : 32 000 €
 - Autofinancement..... : 8 000 €
 - Etat (DETR)..... :
 - Région PACA..... :
 - Département..... :
 -
 -

- TOTAL..... : 40 000 €

- Calendrier de réalisation : Septembre 2016

- Date de délibération ou lettre du maire indiquant la date de la délibération qui sollicitera la subvention et approuvera le plan de financement (**à joindre à la fiche**) :

- Observations : Compte tenu des délais que nous ont été donnés, nous n'avons pas pu solliciter d'autre financeurs c'est pourquoi nous demandons un financement auprès du SIPL à hauteur de 80%.

(*) 1- rénovation thermique ; 2- transition énergétique ; 3- développement des énergies renouvelables ; 4- mise aux normes des équipements publics; 5- développement d'infrastructures en faveur de la construction de logements (crèches, aires de jeux, équipements sportifs) ; 6- réalisation d'hébergement et d'équipements publics rendus nécessaires par l'accroissement du nombre d'habitants ; 7 - développement d'infrastructures en faveur de la mobilité